



Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

## COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 16 septembre 2024

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de procurations : 4

Date d'affichage de la convocation : 10.09.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize du mois de septembre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le dix septembre deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Béatrice BULOU, Maire.

#### Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Nicolas SCHMITT – Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT – Nathalie MAUVIEUX – Laurent GUILLO – Armand RUPP - Laurent BAYART – Eric THOMY – Elisabeth DEISS - Valérie GUERALT - Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL – Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER – Henri BECKER – Hervé DIEBOLD – Philippe ROSER – Jean-Charles WILLM

#### Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Eric LEHMANN donne procuration de vote à Madame Julie LINGELSER  
Madame Lydie MOUGEL donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER  
Madame Cathie PETRI donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER  
Monsieur Jean-Claude WORRINGEN donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT

#### Était absent excusé :

Monsieur Grégory RICHERT

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOU, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal  
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 19 septembre 2024

Publié sur le site internet de la commune le 19 septembre 2024

Le Maire, Béatrice BULOU



## **7. Désignation des membres du conseil d'administration du Centre communal d'Action Sociale**

Conseillers  
élus : 27

Conseillers  
en fonction : 27

Conseillers  
présents : 22

Conseillers  
absents : 5  
dont 4 avec procuration

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-21,  
Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 123-6, R. 123-8 et R.123-10,  
Considérant que, conformément à ces dispositions, le conseil municipal est tenu d'élire en son sein les membres qui siègeront au conseil d'administration du CCAS, dans un délai maximum de 2 mois suivant son renouvellement,  
Considérant que par délibération du 9 juillet 2020, les membres du conseil d'administration du CCAS issus du conseil municipal ont été élus à partir d'une liste unique de 5 noms, parmi lesquels figurait Mme Désirée HUBER DINCHER,  
Considérant que Mme Désirée HUBER DINCHER a fait part de sa démission à l'issue de la séance de conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2024,  
Considérant que dans l'hypothèse où il ne reste aucun candidat sur aucune des listes, qu'il soit procédé au renouvellement de l'ensemble des administrateurs élus,

Après cet exposé, le conseil procède à l'élection des membres au scrutin secret, parmi les listes de candidats présentées par les conseillers :

- Cathie PETRI
- Sophie DIEMER
- Elisabeth DEISS
- Jean-Charles WILLM
- Grégory RICHERT

Si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire, conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT.

Il n'y pas d'autre liste présentée.

Le Conseil municipal proclame donc élus membres du conseil d'administration du CCAS :

- Cathie PETRI
- Sophie DIEMER
- Elisabeth DEISS
- Jean-Charles WILLM
- Grégory RICHERT

**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**Par 26 Voix Pour**

Mundolsheim, le 19 septembre 2024

Le Maire,



Béatrice BULOu

Le secrétaire de séance,



Nicolas SCHMITT